

TENUE ET SUIVI DE COMPTE

Fonctionnement et suivi	Frais
Relevé de compte mensuel chronologique	gratuit
Relevé de compte (autres périodicité et classement) par mois : de 0,79 € à 12,77 €	
Renseignement pour contrôle des sociétés	125,46 €
Tenue de compte :	
*commission fixe par compte par mois	16,00 €
* commission de mouvement par mois : de 0,05 % à 0,20 %	
<i>calculée sur l'assiette de l'ensemble des mouvements débiteurs soumis à commission, à l'exclusion des mouvements purement financiers.</i>	

CENTRALISATION DE TRESORERIE

Centralisation d'information	Devis préalable
Nivellement de soldes	Devis préalable
Centralisation de recettes	Devis préalable

ENCAISSEMENTS FRANCE

Espèces	Frais	Valeurs
<i>Billets</i>		
Versement jusqu'à 25 000 €	gratuit	
Versement au delà	10,40 €	J
Dépôt de fonds professionnels par an, à partir de <i>Monnaie</i>	41,80 €	
Jusqu'à 8 sacoches par semaine au delà de 8 sacoches "monnalExpress"	gratuit 1,04 €	J
<i>Demande de passage du transporteur de fonds</i>	41,61 €	

Chèques, virements, avis de prélèvements, effets		
Virement reçu (J = jour de réception des fonds à la Caisse régionale)	gratuit	J
Remise de chèques Crédit Agricole Alpes Provence	gratuit	J ouvré
Remise de chèques autres banques	gratuit	J + 2 ouvré
Traitement d'anomalie sur remise de chèques	9,40 €	
Traitement de chèque non normalisé	par chèque :	9,40 €

Avis de prélèvements					
Avis de prélèvement	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du crédit	
 	Papier	0 €	10,59 €	1,59 €	Remis au moins 5) ouvrés avant l'échéance (E) : E
 	Disquette	10,59 € *	5,82 €	1,27 €	sinon
EDI Web ou ETEBAC	Ci rubrique "Crédit Agricole en ligne"	0 €	0,38 €		interne : date traitement externe : date traitement + 1J0

* forfait mensuel dès la première remise

Remise effets à l'encaissement ou à l'escompte					
LCR et BOR	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du crédit	
 	Papier	0 €	5,95 €	4,95 €	Remis au moins 10) ouvrés avant l'échéance (E) : E + 3 J0
 	Disquette	10,59 € *	5,82 €	1,06 €	sinon
EDI Web ou ETEBAC	Ci rubrique "Crédit Agricole en ligne"	0 €	0,53 €		Date remise + 10 J0

* forfait mensuel dès la première remise

Modification effet (montant, IBAN, date, etc…)	16,82 €
Impayés :	
* sur chèque	gratuit
* sur avis de prélèvement émis	6,97 €
* sur effet	16,82 €
Frais d'envoi en recommandé par effet impayé	9,01 €
Restitution LCR impayée	9,01 €

PAIEMENTS FRANCE ET MOUVEMENTS DE FONDS

Espèces	Frais	Valeurs
Retrait espèces	gratuit	J
Chèques, virements, avis de prélèvements, effets		
Paiement chèques	gratuit	J
Chèque de banque	11,18 €	
Confection de lettre-chèque	sur devis	
Envoi chéquier en recommandé (manuel)	9,23 €	
Mise à disposition chéquier au guichet	gratuit	

Virements					
Virements	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du débit	
 	Papier	0 €	10,59 €	1,59 €	Remis au moins 1) ouvré avant l'échéance (E) : interne : E - Externe : E - 1J0
 	Disquette	10,59 € *	5,82 €	1,27 €	sinon
EDI Web ou ETEBAC	Ci rubrique "Crédit Agricole en ligne"	0 €	0,38 €		Interne et externe : date de traitement

* forfait mensuel dès la première remise

Virements occasionnels et permanents sur le CAALPES PROVENCE	gratuit	J	
Sur banques autres que le CAALPES PROVENCE :			
* occasionnels avec IBAN	par virement :	2,74 €	J
* permanents	ouverture de dossier :	10,04 €	
	coût / unité :	0,70 €	E (échéance)

* télégraphique ou télex	10,70 €	
* Virement Spécifique Orienté Trésorerie / VGM	13,92 €	
* Virement Spécifique Orienté Trésorerie télétransmis	5,09 €	
Paiement d'avis de prélèvements	gratuit	J
Paiement d'effets de commerce	gratuit	E-1(Jouvré)

Oppositions (1) :	Frais	Valeurs
* sur chèque	11,63 €	
* sur chéquier : 2 chèques et plus	24,18 €	
* sur avis de prélèvement	11,63 €	
Incidents :		
* Commission d'intervention	par opération :	6,85 €
* Frais pour rejet de chèque impayé inférieur à 50,00 €		
pour absence ou insuffisance de provision (dont commission d'intervention)	25,08 €	
* Frais pour rejet de chèque impayé supérieur ou égal à 50,00 €		
pour absence ou insuffisance de provision (dont commission d'intervention)	59,58 €	
* Frais de mise en interdiction bancaire pour chèque impayé dans une autre banque que le CAALPES PROVENCE	18,69 €	
* Courrier de mise en suspens d'un chèque en incident (dont commission d'intervention)	13,00 €	
* Frais infraction Banque de France	14,47 €	
* Rejet de prélèvement reçu	13,73 €	J
* Rejet d'avis de prélèvement déjà payé	27,36 €	
* Rejet effet	20,18 €	
* Rejet de virement ou de prélèvement émis	6,97 €	

(1) Opposition valable un an. A échéance, sauf avis contraire, votre opposition sera renouvelée automatiquement aux conditions de facturation en vigueur.

OPÉRATIONS DIVERSES FRANCE

Cotisation annuelle	Frais	Valeurs
L'AUTRE CARTE	14,90 €	
Nationale à débit immédiat	36,01 €	
Internationale-:		
* Mastercard débit immédiat	34,00 €	
* Mastercard débit différé	42,00 €	
* VISA débit différé	46,61 €	
* Business	50,78 €	
* Gold Mastercard	116,52 €	
* Business executive	119,08 €	
* Mastercard Platinum	250,00 €	
* VISA premier	127,10 €	
Retraits carte aux DAB non Crédit Agricole en France et dans l'Union Européenne à partir du 3 ^e retrait effectué dans le mois (dès le 1 ^e retrait avec "L'AUTRE CARTE")	0,94 €	
Justificatif sur opération	9,40 €	
Opposition (perte ou vol)	28,91 €	
Opposition (pour motif abusif et interdit carte)	46,62 €	
Réédition du code confidentiel	7,86 €	

Divers		
Location de coffre (selon taille et valeur garantie) par an, à partir de :	64,51 €	
Trésor de nuit	34,57 €	
Lettre accréditive	22,80 €	
Mise à disposition de fonds	13,68 €	
Lettre recommandée	8,51 €	
Saisie attribution ou avis à tiers détenteur	75,70 €	
Droit d'accès au fichier	frais réels de reprographie	
Recherche simple de document : <= à 1 an avec 1 photocopie	9,40 €	
Recherche simple de document : > à 1 an avec 1 photocopie	18,80 €	
Recherche de bénéficiaire sur chèque débité	18,80 €	
Recherche complexe	devis préalable	
Conseils juridiques	devis préalable	
Dossier de création de lettres chèques	42,55 €	
Commande de lettres chèques	25,54 €	
Edition d'échelles d'intérêts, par mois	17,33 €	

CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

Internet EDI WEB abonnement mensuel à partir de :	10,00 €
Gestion des effets, virements et avis de prélèvement	
Télétransmission ETEBAC	
SENS BANQUE / CLIENT	
* Relevés de compte : abonnement forfaitaire mensuel :	20,00 €
	+ par ligne : 0,06 €

SENS CLIENT / BANQUE	
* Remises d'ordre : abonnement mensuel à partir de:	10,00 €
E-transactions : paiement sécurisé sur internet	
Droits-d'entrée :	155,80 €
Abonnement mensuel :	15,42 €
Coût fixe par transaction (commission carte non comprise) :	0,15 €

CA certificat : certification sur Internet	
Solution logicielle :	100,00 €
Solution carte à puce :	115,00 €
Solution clé USB :	140,00 €
Autres prestations	nous consulter
Avis d'opération international par mail, abonnement mensuel :	10,00 €

 Les coûts indiqués ne tiennent pas compte du coût de l'appel ou de la connexion. Coûts opérateur au 01/04/06, à partir d'un poste fixe : Minitel 3615 CAPTEL : 0,35 €/minute ; N° 0 892 892 222 : 0,34 €/minute N° 0 825 00 53 19 et 0 825 346 347 : 0,15 €/minute

PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

	Frais
Importations	
• ORDRE DE TRANSFERT SUR L'ÉTRANGER	
Depuis le 01/07/2003 les transferts dans la zone Euro effectués pour un montant inférieur à 12 500 € (montant en vigueur au 01/09/2005) et conformes aux normes du règlement européen 2560/2001 (IBAN + SWIFT/BIC + frais partagés) se voient appliquer la tarification propre aux virements domestiques.	
Commission	0,10 %
minimum	14,00 €
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum :	9,00 €
+ commission de change (*)	

Virements permanents : ouverture de dossier	10,00 €
ÉMISSION DE CHÈQUES À L'ÉTRANGER	
Commission	0,10 %
minimum	20,00 €
maximum	800,00 €
+ commission de change (*)	

EFFETS :		
Commission	0,10 %	
minimum	25,00 €	
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum :	9,00 €	
+ commission de change (*)		

REMISE DOCUMENTAIRE :		
Commission	0,20 %	
minimum	32,00 €	
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum :	9,00 €	
+ commission de change (*)		

OPÉRATIONS DIVERSES SUR EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES		
* envoi à l'acceptation : frais fixes	31,93 €	
* prorogation ou impayé : frais fixes	41,20 €	

CRÉDIT DOCUMENTAIRE		
* Commission d'ouverture par trimestre indivisible	0,25 %	
minimum	100,00 €	
* Commission augmentation de crédit	0,25 %	
minimum	100,00 €	
* Commission de prorogation de validité	0,25 %	
minimum	100,00 €	
* Autre modification : commission fixe	100,00 €	
* Commission d'utilisation	0,125 %	
minimum	90,00 €	
* Acceptation ou paiement différé		
* Commission (payable par mois indivisible)	0,0833 %	
minimum	63,00 €	
* Commission annuelle de garantie pour absence de connaissance (payable par mois indivisible)	0,04 %	
minimum	90,00 €	
+ frais de port ou télex (**)		

Exportations

• ORDRE DE PAIEMENT REÇU DE L'ÉTRANGER		
* Frais fixes	15,00 €	
+ commission de change (*)		
• ENCAISSEMENT DE CHÈQUE CRÉDIT SAUF BONNE FIN		
Commission	0,10 %	
minimum	15,00 €	
maximum	90,00 €	
+ commission de change (*)		

• ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ET EFFET CRÉDIT APRÈS ENCAISSEMENT		
Commission	0,10 %	
minimum	17,00 €	
maximum	100,00 €	
+ frais de port (**)		
+ commission de change (*)		

REMISE DOCUMENTAIRE		
Commission	0,20 %	
minimum	37,00 €	
maximum	210,00 €	
+ frais de port (**)		
+ commission de change (*)		

OPÉRATIONS DIVERSES SUR EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES		
* envoi à l'acceptation : frais fixes	31,93 €	
* prorogation : frais fixes	31,93 €	
* impayé : frais fixes	41,20 €	
* avis de sort	31,93 €	

• CRÉDIT DOCUMENTAIRE ET GARANTIE		
prendre contact avec le Service International et Développement Entreprises : 04 90 49 23 11		

Opérations diverses		
• LETTRE DE GARANTIE IMPORT		
* Avec provision : commission fixe	120,00 €	
* Sans provision : commission par trimestre indivisible	0,25 %	
minimum	120,00 €	
• OPTIONS ET FUTURES : frais de dossier	60,00 €	
• BON DE CESSION	36,05 €	

(*) Change		
COMMISSION DE CHANGE	0,10 %	
minimum	14,00 €	

Cette commission est perçue s'il y a conversion d'euros en devises, de devises en euros et de devises en devises.

CA - Change en ligne		
- Accès aux transactions	abonnement mensuel :	25,00 €
- Frais de dossier	par dossier :	49,00 €
- Cotisation annuelle	par certificat :	148,00 €
	(1 lecteur, 1 carte, 1 certificat)	
- Cotisation annuelle	par certificat supplémentaire :	95,00 €
	(1 carte, 1 certificat)	

- Lecteur supplémentaire	par lecteur :	53,00 €
- Frais de révocation	par certificat :	25,00 €
	(à l'initiative du client : perte, vol…)	

(**) Frais d'acheminement		
* Téléx :		
— France et Europe (hors pays de l'Est)	10,00 €	
— Autres	30,00 €	
* SWIFT :	9,00 €	
* Courrier spécial express (selon le pays) :		
— minimum	14,00 €	
— maximum	31,00 €	
* Fax :	10,00 €	

JOURS DE VALEUR (opérations internationales)		
— Virement reçu :	J* + 2	
— Virement émis :	J	
— Chèques : valeur différente selon les pays ; contacter votre agence		
* J : valeur de disponibilité des fonds pour CAP		

PRÊTS

Prêts	Frais
• Commission d'engagement	0,75 %
* FRAIS DE DOSSIER	
- Actes moyen / long terme standard : sur le capital emprunté	1,00 %
— minimum (hors frais fiscaux)	350,00 €
- Actes moyen / long terme non standard : sur le capital emprunté	1,00 %
— minimum (hors frais fiscaux)	1 000,00 €

* ESCOMPTE		
— minimum d'intérêts perçus par effet escompté (sans TVA)	5,20 €	
* DAILY		
• Remise de bordereau	13,00 €	
• Notification par CEDE / bordereau	13,00 €	

• Escompte :	intérêts payables d'avance	
• Frais par impayé	15,00 €	
* CAUTIONNEMENT		
• Frais de dossier : par acte standard (hors frais fiscaux)	50,00 €	
— par acte non standard (hors frais fiscaux)	1,00 %	
— minimum	95,00 €	
+ commissions : sur le montant cautionné maximum	2,00 %	
• avenant	40,00 €	
• Information cautions par lettre d'information :	20,00 €	
	maximum :	40,00 €

* COURT TERME		
• Commission annuelle sur financements confirmés	0,75 %	
	minimum :	60,00 €
	maximum :	460,00 €

* DIVERS		
• Commission de plus fort découvert	0,07 %	
• Attestation	13,00 €	
• Commission de dossier administratif	158,00 €	
* INCIDENTS		
• Frais par échéance de prêt impayé : par date d'échéance	18,79 €	
maximum : par date d'échéance	56,37 €	

PLACEMENTS

Placement	Frais
* Souscription de Sicav ou Parts FCP non Crédit Agricole sur le montant brut	0,76 %
minimum	3,93 €
• Dépôt à Terme, Bon de Caisse	gratuit
• Certificat de Dépôt Négociable	gratuit

Droits de garde

CONDITIONS D'EXÉCUTION DES VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS

annexe aux conditions générales de banque

Loi N° 99-532 du 25 juin 1999 relative aux virements transfrontaliers ainsi qu'aux virements domestiques.

OPÉRATIONS CONCERNÉES :

- Virements domestiques :
 - Il s'agit des virements entre Etablissements bancaires et financiers en France.
- Virements transfrontaliers :
 - Il s'agit des virements entre pays de l'Espace Economique Européen

DÉLAIS DE RÉALISATION DES VIREMENTS :

- Virements émis :**
 - Délai maximum de crédit sur le compte de la banque du bénéficiaire : 5 jours ouvrés bancaires à compter de la date d'acceptation de l'ordre. La date d'acceptation est la date à laquelle les conditions suivantes sont réunies :
 - ✔ Existence de la couverture financière préalable, disponible et suffisante ;
 - ✔ Disponibilité des éléments nécessaires à l'exécution de l'ordre :
 - référence du compte à débiter,
 - montant en Euro de l'opération, pour les virements domestiques ; montant et devise de l'opération pour les virements transfrontaliers,
 - IBAN complet du bénéficiaire, pour les virements domestiques ; IBAN du bénéficiaire et code SWIFT de sa banque pour les virements transfrontaliers.
- Virements reçus :**
 - Délai maximum de crédit sur le compte du bénéficiaire : 1 jour ouvré bancaire à compter de la réception des fonds par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence.

ORDRES LIBELLÉS EN DEVISES :

- On entend par devise les monnaies autres que l'Euro.
- Les délais d'exécution des ordres cités précédemment sont majorés de 2 jours ouvrés bancaires lorsque l'achat ou la vente de devises est nécessaire à la réalisation de l'opération.
- Les cours appliqués aux opérations d'achat ou de vente de devises sont ceux obtenus par le Crédit Agricole sur le marché interbancaire des changes.

TARIFICATIONS APPLICABLES AUX VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS :

La tarification applicable aux virements domestiques et transfrontaliers est celle figurant sur les conditions générales de banque en vigueur.

Pour les virements émis, seuls les commissions et frais de votre Caisse Régionale seront débités au donneur d'ordre, le bénéficiaire supportant les éventuels frais de sa banque, sauf stipulation contraire expresse du donneur d'ordre.

RÉCLAMATIONS LIÉES AUX VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS :

Vous devez vous adresser à votre agence du Crédit Agricole en cas de réclamation et vous disposez des voies de recours prévues par la loi.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence est libérée de ses obligations :

- Si le retard, l'inexécution ou la mauvaise exécution est dû à une erreur ou à une omission dans les instructions ou les renseignements fournis par le donneur d'ordre ou si c'est le fait d'un établissement intermédiaire choisi par lui ;
- En cas de raison de force majeure.

NOS CHARGÉS D’AFFAIRES ENTREPRISE SONT À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS ET VOUS RENSEIGNER UTILEMENT SUR LES OFFRES DE SERVICE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Les Centres d’Affaires du Crédit Agricole Alpes Provence
Aix 04 42 52 76 52 Fax 04 42 52 76 10
Avignon 04 90 13 81 00 Fax 04 90 88 21 33
Marseille 04 96 11 62 20 Fax 04 96 11 62 30

Document non publicitaire, mis à disposition du public en application de l'article 7 du décret n° 84-708 du 24.07.1984.

(Pour consulter l'exhaustivité des conditions générales de tarification applicables aux opérations bancaires des entreprises, n'hésitez pas à consulter votre agence.)

- Vous pouvez consulter

la liste exhaustive

des conditions applicables

aux opérations

bancaires dans votre agence.

- Le présent tarif peut être

modifié à tout moment

après préavis réglementaire.

- Les tarifs sont exprimés

hors taxes (sauf indications

contraires). S'y ajoute la TVA

au tarif en vigueur

au moment de l'opération.

- Les dates de valeur

sont exprimées en

jour ouvré, sauf

indication contraire

(C = calendaire).